

Paris, le 23 février 2011

La Directrice générale

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Dans le cadre du suivi du protocole signé le 6 juillet 2010 (Annexe 1), la ministre chargée de la Santé avait souhaité engager une réflexion sur l'exercice médical à l'hôpital (Annexe 2). Pour soutenir cette démarche, un groupe de travail national composé de personnels enseignants et hospitaliers, de praticiens hospitaliers et d'internes, a été mis en place en octobre 2010 (Annexe 3). Il a pour mission d'identifier et de proposer les transformations souhaitables pour promouvoir cet exercice médical (notamment objectiver la qualité du travail effectué, reconnaître l'engagement de ceux qui s'investissent dans des projets difficiles et donner des perspectives de carrière aux jeunes praticiens).

Ce groupe de travail doit aussi, au vu des souhaits exprimés, proposer les évolutions nécessaires pour diversifier les formes d'exercice et améliorer ou aménager la carrière hospitalière.

Pour mener à bien cette mission, une enquête par sondage via un formulaire en ligne est en cours de lancement. Elle est adressée à un échantillon représentatif de 310 établissements, pour déterminer la nature et mesurer l'importance des thèmes proposés ainsi que les attentes des praticiens. Les présidents des commissions médicales des établissements concernés sont chargés de diffuser l'enquête à des représentants des spécialités choisies par eux telles qu'elles figurent sur la liste figurant en annexe 4, pour qu'ils puissent répondre dans le respect de l'anonymat.

Le formulaire est accessible à l'adresse suivante : <https://mission-exercice-medical-hospitalier.cng.sante.fr/index.php?sid=21444&lang=fr>

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Présidents ou les Secrétaires Généraux, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Danielle Toupillier

et les membres du groupe de travail